



**Licence professionnelle Entreprenariat et management
des PME/PMI**
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Entreprenariat et management des PME/PMI. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02027592

HAL Id: hceres-02027592

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027592>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Entrepreneuriat et management des PME-PMI (EMPP)

Université de Picardie Jules Verne

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, normes, organisations, territoires

Établissement déposant : Université de Picardie Jules Verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La Licence professionnelle *Management des organisations - spécialité Entrepreneuriat et management des petites et moyennes entreprises - petites et moyennes industries* (PME - PMI) (LP EMPP), ouverte en 2006 à l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Amiens, forme des étudiants à l'entrepreneuriat, afin qu'à court ou à long terme, ils créent ou reprennent une entreprise. Depuis 2011, elle est proposée sur le site de Beauvais, où l'objectif est le même que sur le site d'Amiens : former à la création ou à la reprise d'entreprise. Depuis 2014, elle est proposée sur le site de Compiègne avec l'objectif de former plutôt des assistants managers de PME-PMI.

Selon les sites, la formation est proposée en formation initiale classique (site de Beauvais), en alternance via des contrats de professionnalisation (site de Compiègne) ou les deux, classique et alternance via des contrats de professionnalisation (site d'Amiens).

Son objectif principal est l'insertion professionnelle par la création ou la reprise d'une entreprise en nom propre, ou pour le compte d'autrui, un client ou un employeur, mais également pour assister les directions de PME-PMI.

Analyse

Objectifs
<p>La LP EMPP affiche assez clairement ses objectifs. Il s'agit de former des étudiants à l'entrepreneuriat, afin de créer ou de reprendre à terme une entreprise.</p> <p>Afin de répondre aux besoins d'assistant manager au sein des PME-PMI, fonction qui peut constituer une première expérience avant la création ou la reprise d'une entreprise, la formation met ainsi logiquement l'accent sur la gestion de projet, intervenant à tout moment de la vie d'une entreprise.</p> <p>La LP EMPP est portée par l'IUT d'Amiens, et est présente sur deux autres sites : Beauvais, et au centre de formation des apprentis de l'industrie (CFAI) à Compiègne.</p>
Organisation
<p>La formation comporte 6 unités d'enseignement (UE) cohérentes, qui permettent d'acquérir des compétences en gestion, en organisation et en traitement de l'information. Sur les trois sites, le contenu des UE1 (Unité d'enseignement 1), UE2 et UE3 est globalement identique. Une mise à niveau de 100 heures (UE0) sur les fondamentaux de la gestion est proposée sur le site d'Amiens pour « aider les étudiants à formaliser leur projet professionnel ». Pour le site de Beauvais, cette UE0 est mentionnée, mais aucun élément du dossier ne permet de justifier sa mise en œuvre et son intérêt pour les étudiants. Pour le site de Compiègne, elle n'est pas mentionnée. Le projet professionnel de chaque étudiant développé sur le site d'Amiens, mentionné pour le site de Beauvais, permet tout au long de la formation de mobiliser les différents modules d'enseignement pour le mener à bien (soit 150 heures). Pour le site de Compiègne, ce dernier n'est pas mentionné et semble remplacé par un jeu d'entreprise de 22h30.</p>

<p>L'harmonisation de l'organisation de la formation semble compliquée, notamment avec le site de Compiègne, qui a pour particularité l'intervention d'un partenaire. Harmoniser l'organisation de la formation sur les trois sites paraît important, compte tenu que le diplôme délivré est le même.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La LP EMPP est la seule de ce niveau à proposer un enseignement dans le domaine de l'entrepreneuriat au niveau local. Elle complète l'offre de formation des départements Gestion des entreprises et des administrations (GEA) et Techniques de commercialisation (TC) à l'IUT d'Amiens. Depuis cette première initiative, d'autres ont suivi, notamment la création d'un master en 2012 dans ce domaine à l'Institut d'administration des entreprises d'Amiens. Elle fait aussi écho, à ce qui a été mis en place au niveau régional : le projet Pépité (2014), dont l'objectif est de sensibiliser tous les étudiants à l'entrepreneuriat et de les accompagner dans leur projet ; « Picardie Technopole » insiste sur l'innovation et propose des services pour accompagner les porteurs de projet, notamment les étudiants-entrepreneurs.</p> <p>Cette formation semble s'insérer parfaitement dans cette dynamique régionale. Il n'est pas indiqué si la région des Hauts-de-France entend poursuivre cette politique. Compte tenu des informations fournies, il n'est pas possible d'apprécier les liens avec d'éventuels partenaires privés (autres que l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM)), ni la demande précise de création ou de reprise d'entreprises au niveau régional.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>Chaque site de formation a son équipe pédagogique propre. A partir du dossier, il est parfois difficile d'avoir une idée précise de la répartition des cours entre les enseignants de l'IUT, d'autres formateurs du milieu académique et les professionnels. En effet, certaines données entre les trois documents disponibles ne sont pas cohérentes : crédits européens (ECTS) inférieurs à 60 pour un semestre, des heures oubliées, etc. Toutefois, il est possible d'identifier la composition de l'équipe pédagogique d'Amiens, qui comprend 3 maîtres de conférences (MCF), dont un en sciences de gestion, des enseignants de l'IUT (détachés de l'enseignement secondaire) appartenant à différents départements (Techniques de commercialisation (TC), Gestion des entreprises et des administrations (GEA), Informatique), et des professionnels, qui dispensent un peu plus de 40 % des enseignements. Le responsable de la formation du site d'Amiens est un enseignant (détaché de l'enseignement secondaire) du département TC. Ce dernier semble intervenir sur les trois sites.</p> <p>Pour les sites de Beauvais et de Compiègne, le dossier ne précise que les noms des intervenants. Sur le site de Compiègne, 45 % des enseignements seraient assurés par des formateurs du centre de formation par l'apprentissage (CFA) de l'UIMM, mais il n'est pas possible de les identifier.</p> <p>Il semblerait qu'il existe une volonté de coordonner la formation sur les différents sites, mais les données disponibles ne permettent pas d'apprécier les actions menées et leurs impacts en termes de coordination. Ainsi, l'analyse proposée ne peut donc être que partielle.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>On dispose d'informations pour les sites d'Amiens et de Beauvais, mais pas pour le site de Compiègne. Les promotions comptent sur le site d'Amiens entre 24 et 29 étudiants, et sur le site de Beauvais entre 19 et 23 étudiants issus principalement de brevets de technicien supérieur (BTS) ou de diplômes universitaires de technologie (DUT). Depuis 3 ans, le site de Beauvais accueille des candidats en formation continue. Le taux de réussite du site d'Amiens est de 100 % en 2014-2015.</p> <p>L'enquête réalisée en mars 2016 pour les trois dernières promotions a permis d'obtenir de 11 à 14 réponses selon les promotions. Dans le dossier, rien n'indique si les résultats portent sur un ou plusieurs sites : le taux de retour ne peut donc être apprécié. Sur les 38 répondants, 21 diplômés sont en emploi, 14 sont en poursuite d'études (dont 6 dans l'établissement) et 3 sont en recherche d'emploi. Le taux d'insertion professionnelle est bon (plus de 80 %). Il est à souligner que les poursuites d'études sont importantes sur les deux dernières promotions : 6 sur 14 (2013/2014) et 5 sur 13 (2014/2015). Le dossier ne propose aucune analyse de ces résultats. Aussi, il paraît urgent de mettre en place un processus d'enquête fiable et cohérent sur les trois sites, afin de connaître précisément le devenir des diplômés.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>Des enseignants-chercheurs interviennent dans la formation sur deux des trois sites. L'un d'entre eux est responsable de la formation sur le site de Compiègne. Les travaux de recherche des enseignants-chercheurs, qui interviennent dans la formation, s'intéressent à l'entrepreneuriat, à la gestion de projet et au courant « pratique » de la stratégie. Ces recherches facilitent une prise de recul et des transferts de connaissance dans les entreprises d'accueil. Pour les enseignants-chercheurs, c'est un accès facilité au terrain, et une possibilité de valoriser la recherche auprès des entreprises. Cette formation a d'ailleurs contribué à la mise en place d'une thèse de doctorat en sciences de gestion, pour laquelle le MCF de l'IUT d'Amiens est en codirection.</p>

Place de la professionnalisation
<p>Selon les informations disponibles, il paraît difficile d'apprécier de manière pertinente la place de la professionnalisation dans cette formation. Les compétences professionnelles devant être acquises ne sont pas indiquées. Le contenu du projet professionnel n'est pas expliqué, pourtant il représente « la colonne vertébrale de la formation » pour le site d'Amiens, voire le site de Beauvais. Le nombre d'heures attribué à ce projet correspond aux normes requises : 150 heures. Le temps passé en entreprise pour les sites d'Amiens ou de Beauvais est d'au moins 12 semaines. Même si la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) indique certaines compétences acquises à l'issue de la formation, leur apprentissage dans le cadre de la formation n'est pas expliqué.</p> <p>Sur le site d'Amiens et de Compiègne, la formation est proposée en alternance. Le site d'Amiens accueille un faible nombre d'alternants (2 à 9 par an) sur un effectif de 24 à 29 étudiants pour la période 2012/2015. Rien n'est indiqué, par contre, pour le site de Compiègne.</p> <p>Une attention semble portée sur les métiers possibles dans le territoire de proximité des différents sites, avec un objectif orienté vers la création et la reprise d'entreprises pour le site d'Amiens, et un objectif visant le métier d'assistant manager de PME-PMI pour le site de Compiègne. Les contacts avec le milieu socio-professionnel se font à travers une manifestation regroupant tous les acteurs de la formation (intervenants professionnels, tuteurs en entreprise, professionnels d'institutions et d'entreprises) et les manifestations et programmes régionaux en lien avec la formation, par exemple : programme Pépite, Picardie Technopole, Picardie Campus.</p>
Place des projets et des stages
<p>Il existe un projet (sur le site d'Amiens et de Beauvais), qui constitue « la colonne vertébrale de la formation ». Il est individuel. Son intérêt est la mise en application de toutes les UE dans le cadre de ce projet. Si la formation est suivie en alternance, le projet concerne l'entreprise d'accueil ; si la formation est suivie en initiale classique, il concerne la création ou la reprise d'une entreprise. Un retour mensuel de l'avancée du projet professionnel est réalisé auprès du groupe, appelé « fils rouges », selon 6 étapes. Ces dernières ne sont pas expliquées, les compétences acquises ne sont pas évoquées. L'évaluation est réalisée par des enseignants et des professionnels. Sa présentation finale a lieu lors du salon des projets (manifestation regroupant tous les intervenants intéressants pour les jeunes).</p> <p>Le stage débute mi-mars. Les alternants sont en entreprise également à partir de la mi-mars et deux jours par semaine auparavant. Cette période en entreprise donne lieu à un rapport et à une soutenance en présence du tuteur de la formation et du tuteur entreprise.</p> <p>Cette analyse se base sur des informations disponibles peu importantes. Une évaluation sérieuse est difficile à mener.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international dans le cadre de cette formation semble limitée.</p> <p>Il n'est pas mentionné de module de langues étrangères, sauf pour le site de Compiègne, où le module d'anglais représente 25 heures.</p> <p>Les étudiants, qui le souhaitent, peuvent effectuer leur formation en entreprise à l'étranger. On n'a aucune donnée disponible concernant le nombre de stagiaires concernés.</p> <p>Lors des comités de perfectionnement, l'équipe pédagogique semble évoquer l'opportunité de dispenser une partie de la formation en anglais. Toutefois, selon le dossier, cela ne correspond pas aux attentes des entreprises. Ceci est très surprenant surtout dans le cadre de la fonction d'assistant manager de PME PMI, ce type d'entreprise souffrant souvent d'un manque de compétences linguistiques, et à la recherche de collaborateurs maîtrisant une, voire plusieurs langues.</p> <p>Dans cette formation, la place de l'international réside essentiellement dans une sensibilisation à la nécessaire ouverture sur les réalités de l'économie mondialisée (y compris sur ses implications pour le management d'équipes interculturelles).</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Cette dimension est difficile à évaluer, car le dossier présenté ne donne pas beaucoup d'indications. Le recrutement semble toutefois suivre un processus de sélection rigoureux. Il fait état d'un nombre de candidats en augmentation, mais le nombre d'étudiants est relativement stable sur la période évaluée, de 20 à 25 étudiants (voire en légère baisse). Aucune donnée n'est fournie pour le site de Compiègne.</p> <p>Compte tenu de profils hétérogènes intégrant la formation, il est proposé une UE de mise à niveau de 100 heures en gestion sur les sites d'Amiens et de Beauvais. Or, pour le site de Beauvais, à aucun moment il n'est fait mention d'une hétérogénéité des étudiants. Aucune raison n'est avancée pour justifier l'absence de mise à niveau à Compiègne.</p> <p>La validation des acquis de l'expérience (VAE) et la validation des acquis professionnels (VAP) ne sont pas utilisées.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités d'enseignement ne sont pas expliquées.</p> <p>La formation, comme cela a été évoqué précédemment, est proposée soit en contrat de professionnalisation selon un rythme de 3 jours de formation et 2 jours en entreprise avec une période de 14 semaines consécutives en entreprise à partir de mi-mars ; soit en formation initiale classique avec un stage de 14 semaines à partir de mi-mars, voire les deux, selon les sites.</p> <p>Sur le site d'Amiens, la salle de cours dispose d'un équipement numérique : hub, tableau blanc interactif (TBI), outils numériques utilisés par les étudiants.</p> <p>Dans le cadre de leur projet, les étudiants sont amenés à développer un site, un plan média numérique. Il leur est proposé aussi des MOOCs (<i>Massive online open courses</i>), des scénarios de <i>Serious Game</i>, un simulateur.</p> <p>Aucune information n'est donnée pour les deux autres sites (Beauvais, Compiègne).</p>
Evaluation des étudiants
<p>Ici encore, les informations disponibles sont succinctes, et ne permettent pas d'apprécier l'évaluation des étudiants. Toutefois, l'évaluation s'effectue en contrôle continu. Certains tests sont proposés en ligne. Aucune information n'est fournie concernant le jury de fin de cursus.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi d'acquisition de compétences se base sur les différentes étapes ou « fils rouges » (1 par mois, soit 6 au total) de présentation du projet. Chaque étape mobilise certaines UE plutôt que d'autres. Ainsi une évaluation peut être faite par discipline. Toutefois, il n'est pas expliqué en quoi consistent ces fils rouges et les compétences à atteindre ne sont pas explicitées.</p> <p>Il n'existe pas de référentiel de compétences.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le suivi des diplômés n'est pas effectué de manière sérieuse. Il est assuré par chaque site de manière indépendante, quand il existe. Il se fait en partie de manière informelle lors du salon des projets au mois de juin de chaque année, auquel sont conviés les jeunes diplômés et les plus anciens. Les réseaux sociaux sont également utilisés.</p> <p>Aucune donnée chiffrée fiable pour chacun des sites n'est disponible. Les données issues de l'enquête de mars 2016, basées sur 11 à 14 diplômés, montrent un taux de poursuites d'études important les deux dernières années (50 % pour la promotion 2014, et 46 % pour la promotion 2015). Le dossier ne fournit pas d'explications pour ces résultats préoccupants en termes de poursuites d'études.</p> <p>Un processus rigoureux et cohérent de suivi des diplômés est à envisager sur les trois sites.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Il existe un conseil de perfectionnement, qui se réunit une fois par an au mois de juin, après les soutenances de stage ou de mission en entreprise. Il comprend tous les acteurs de la formation : intervenants, étudiants, tuteurs. Il permet de discuter de l'année écoulée, de dégager les points forts, les points faibles, d'envisager des mesures correctives pour améliorer la formation et répondre aux exigences des entreprises.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation correspond à une demande socio-économique, en témoigne l'adaptation de l'objectif de la formation selon les sites en réponse à la demande des entreprises.
- La formation en alternance (contrats de professionnalisation) se développe. La formation s'appuie depuis 2014, sur un partenariat avec le centre de formation CFAI-UIMM (site de Compiègne).

Points faibles :

- Le taux de poursuites d'études est élevé.
- Les modalités pédagogiques développées sur les trois sites sont hétérogènes.
- Les dispositifs de suivi des diplômés ne sont pas fiables et variables selon le site.
- Il n'existe pas de référentiel de compétences, ni de dispositif de suivi d'acquisition des compétences.

Avis global et recommandations :

Un souci d'adaptation de la formation aux besoins réels des entreprises est constaté, tant dans ses objectifs déclinés en fonction des besoins locaux, que dans ses modalités d'enseignement et de partenariat avec le CFA. Paradoxalement, le taux de poursuites d'études est élevé.

Le manque d'informations sur les différents sites ne permet pas une analyse en profondeur. Cependant, il révèle un manque de pilotage de la formation et de coordination entre les trois sites. Ces données invitent à engager au plus tôt un diagnostic sur les causes et les améliorations possibles, notamment le renforcement de la place des langues étrangères et du numérique, ou encore la mise en place de deux parcours différents (d'une part création ou reprise d'entreprises, d'autre part assistant de manager de PME-PMI).

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation

LICENCE PROFESSIONNELLE ENTREPRENARIAT ET MANAGEMENT DES PME/PMI

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-LP180013461-018641-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'IUT d'Amiens à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

A la suite de la transmission du rapport d'évaluation, le directeur, les responsables de formation et moi-même tenons à vous apporter les remarques suivantes.

Les licences professionnelles Réseaux et Génie Informatique (RGI), Management Services Maintenance (MSM), Outils d'Optimisation de la Production (OOP) et Entrepreneuriat et Management des PME/PMI (EMPP) sont déployées en partenariat avec l'organisme de formation de l'UIMM (PROMEO). Ce partenariat est formalisé par une convention cadre entre l'UIMM et l'Université de Picardie Jules Verne.

Chaque année, cette convention fait l'objet d'un avenant spécifique pour chaque licence qui décrit l'organisation, la mise en oeuvre et le financement de la formation.

Est notamment précisé :

- le public visé par la formation : jeunes et adultes en contrat de professionnalisation,
- le cadre horaire de la maquette à respecter
- la maîtrise pédagogique (admission, équipe pédagogique, organisation des examens) est confiée à l'université,
- le jury de validation de licence est nommé par le Président de l'Université et est majoritairement constitué d'universitaires
- l'UIMM a en charge le placement des étudiants en entreprise ainsi que le recouvrement des fonds nécessaires au fonctionnement de la formation

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**

Mohammed BENLAHSEN